Chronique régionale

A LILLE
le 8 juillet 1943, à 17 h. précises
Salle de l'Université
rue Auguste-Angellier :
CONFERENCE
par M. Maitrot de la Motte
sur LA FRANC-MAÇONNERIE
Ses principes, son action,
ses responsabilités.
L'orateur montrera les responsabilités écrasantes de la secte dans notre défaite.
Ouverture des portes : 16 h. 30.

Des communes de l'arrondissement sont classées communes urbaines.

Voici une bonne nouvelle qui fera plaisir à toutes les ménagères des communes des environs de Roubaix qui avaient été classées « communes rurales » au point de vue ravitaillement :

Par décision du service du ravitaillement général de la préfecture en date du 30 juin, les communes de Lys-les-Lannoy, Touffiers, Lannoy, Hem, Leers, Fiers-les-Lille, Annappes, Ascq, Chéreng, Tressin, Willems, Cysoing, Bouvignes, Linselles, Wervicq-Sud, Quesnoy-sur-Deûle sont classées « communes urbaines » à dater du 1er juillet.

De ce fait, les habitants de ces communes toucheront dès le présent le même rationnement que les citadins.

Les émissions de Radio-Lille auront lieu le samedi à partir du 10 juillet

A partir du 10 juillet, les émissions régionales de Radio-Lille n'auront plus lieu les dimanches, mais les samedis, de 16 h. 30 à 19 h. Durant ces émissions, qui auront une durée de deux heures à deux heures trente, le folklore régional aura une plus grande place que par le passé.

La distribution des savons pour le mois de juillet

Le bureau régional d'organisation de l'industrie du savon et de la stéarine communique :

De nouvelles cartes de savon portant l'en-tête « Produits détersifs rationnés » ont été distribuées à la population pour la période juillet à décembre 1943. Ces cartes très différentes de celles qui étaient en usage jusqu'ici sont, au contraire, semblables à celles utilisées dans toute la France.

Elles sont de trois types : Cartes E, pour enfants de 0 à 3 ans ; carte J I, pour enfants de 3 à 6 ans ; carte normales, consommateurs autres que ceux des catégories E et J I.

Elles comportent par mois des tickets numérotés 1 et 2.

Pour le mois de juillet, les valeurs de ces tickets sont les suivantes :

Ticket 1. — Pour chacune des trois cartes, ce ticket donne droit à une rationnement de toilette 100 gr. ou une ration 100 gr. savon à Soins corporels ».

Les commerçants qui possèdent un stock de savon de ménage à 24 % d'acides gras, pourront distribuer ce savon, raison de 37 gr. 5 par tickets au lieu de savon de toilette ou savon « Soins corporels ». Il y a lieu de noter que la carte de la catégorie est donc double de celle des deux autres catégories.

Ticket 2. — Carte pour consommateur autres que E et J I. — Le ticket 2 de cette carte donne droit à 250 gr. de détersif au savon et 250 gr. de savon mou.

Carte E : Le ticket 2 donne droit à 60 gr. de savon flottant et 250 gr. de savon mou.

Carte J I : Le ticket 2 donne droit à 250 gr. de détersif au savon et 250 gr. de savon mou.

Attributions supplémentaires. — Des tickets supplémentaires seront distribués aux travailleurs qui, en raison de leur profession, sont astreints à des nettoyages fréquents.

Ces tickets sont de deux sortes : Ticket savon : une ration « Soins corporels » et tickets savon 1/2 ration « Lavage du linge ».

Ils seront alloués en nombre variable selon la profession exercée.

Le ticket une ration «Soins corporels» donne droit à une savonnette de toilette 100 gr. ou une ration 100 gr. savon « Soins corporels ».

Le ticket 1/2 ration « Lavage du linge » donne droit à 37 gr 5 de savon de ménage à 24 % ou à 250 gr. de savon mou.

Futures mères. — A partir du 1er juillet, l'attribution de savons aux futures mères sera de 60 gr de « Savon flottant » et de 250 gr. de « Savon mou ». Les intéressées pourront percevoir ces savons chès n'importe quel épicier détaillant, sur présentation d'une attestation qui sera délivrée par les mairies au début du mois avant la naissance et en échange du coupon de la carte spéciale.

Mariniers de passage. — Les mariniers de passage recevront 100 gr. de savon mou pour dix jours, contre remise du coupon 100 gr de savon.

Savon à barbe. — Le ticket « Janvier-avril » a sa validité prolongée jusqu'au 31 août et continue à être échangé contre un stick de 50 gr. Le ticket « Mai-août » reste sans valeur, et ne doit pas être collecté par les commerçants.

Emballages. — L'attention des commerçants est appelée sur la nécessité de fournir les emballages pour la livraison des marchandises. En particulier pour le détersif au savon, les intéressés sont invités à rendre les emballages anciens à leur fournisseur, faute de quoi, ils risquent de se voir livrer les marchandises en vrac.

AUX ELEVEURS COLOMBOPHILES DU NORD. — Les éleveurs colombophiles du Nord sont informés qu'une répartition de fèves leur sera faite par les soins du Syndicat d'achats en commun des éleveurs colombophiles de la 1re région, 2, avenue du Peuple Belge à Lille, du 8 au 18 juillet 1943 (2 kilos par pigeon).

LES COMMANDES DE CHARBON

Par suite de l'inscription réduite en juillet, le Consortium charbonnier de la région de Lille, Roubaix, Tourcoing nous prie d'informer le public que tous les bureaux d'inscription ne seront ouverts en juillet qu'à partir de 9 h.

AUX FAMILLES BOULONNAISES. — Les familles boulonnaises réfugiées dans Lille et environs et ayant un prisonnier de guerre sont invitées à passer demain samedi 3, de 10 à 18 h., au café du « Centenaire », 34, Grand'Place, à Lille, pour y toucher une allocation pour leur colis au prisonnier. Se munir de pièces d'identité et de la dernière carte reçue du prisonnier.

NORD

UN VOL IMPORTANT EN GARE DE CAUDRY. — Au cours de la nuit des mélanômrie ce sont introduits dans la gare de Caudry, cent déplombé un vagon de marchandises et ont volé environ 2.000 kilos de textiles divers valant 1.500.000 fr. L'enquête ouverte aussitôt par les gendarmes a amené l'arrestation de Henri Delcroix, ouvrier d'usine à Nauroy, chez qui fut retrouvée toute la marchandise. Des complices sont en fuite.

PAS-DE-CALAIS

300 enfants de Calais ont débarqué à Béthune

Ainsi que nous l'avons annoncé, 1.500 enfants de Calais doivent être répartis dans les familles des communes rurales et minières de l'arrondissement de Béthune. Mardi, environ 300 petits Calaisiens ont débarqué du train à midi 35, pour venir passer quelques mois de vacances dans la région béthunoise. Ils étaient accompagnés de MM. de Villeneuve, sous-préfet de Boulogne; Francoit, maire de Calais, et de diverses autres personnalités de la grande cité maritime.

M. Sadon, préfet du Pas-de-Calais, ainsi que M. Leydet, sous-préfet de Béthune, avaient tenu à se trouver à l'arrivée du convoi comprenant garçonnes et fillettes.

Les enfants furent chaleureusement accueillis et gagnèrent la grande salle de l'école Ségrégé où leur fut servi un excellent repas.

M. François, maire de Calais, remercie les organisateurs du placement familial des enfants de son administrée.

M. Sadon, préfet du Pas-de-Calais, se fit l'interprète des enfants pour remercier cordialement tous ceux qui ont organisé l'accueil et l'hébergement ainsi que les familles qui ont accepté de prendre chez elles un ou plusieurs petits Calaisiens.

A l'issue du repas, les enfants gagnèrent en autocars leur nouvelle destination, où les attendaient des bras grand ouverts des cœurs les aimant déjà.

TOURCOING

SAMEDI 3 JUILLET :

Police-secours : service médical de nuit : 4.50. — Institution du Sacré-Cœur : 9 h. 30, distribution des prix. — Ecole des Beaux-Arts : exposition de 9 h. 12 h. et de 14 à 18 h. — Ecoles officielles : distribution des prix à 15 h. 30 au Gymnase. — Ecole industrielle : exposition des travaux de fin d'année, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30.

ALERTE...

L'utilisation des abris

Nous avons exposé la situation telle qu'elle risque de se présenter si une alerte devait être suivie d'un bombardement. On pouvait en conclure que faute de prudence et de sagesse, le nombre des victimes serait beaucoup plus élevé que celui que l'on constaterait si chacun acceptait de se soumettre aux consignes et suivait les conseils qui ont été maintes fois donnés. Aujourd'hui, nous allons parler des abris et de leur efficacité.

Il y a deux sortes d'abris : celui qui, construit en dur sous un grand bâtiment, offre le plus de sécurité et l'abri-tranchée creusé sur les principales places de la ville, dans les jardins et les boulevards extérieurs.

Ne parlons pas des premiers, leur petit nombre et leur capacité limitée ne peut intéresser la masse de la population.

Les seconds, par contre, peuvent recevoir beaucoup de monde à condition qu'ils soient connus et judicieusement répartis.

Dans quelles conditions peuvent-ils être utilisés? Les chefs d'îlots savent que les habitants de leur secteur peuvent se réfugier en des endroits fixés. Mais cela n'est-il pas purement théorique?

Dès le signal d'alerte, les habitants les plus proches des abris en question arriveront : les premiers et trouveront certainement une place. Mais ceux qui auront une longue distance à parcourir seront sans doute contraints de rester devant la porte; alors ils s'affoleront et courront de tous côtés pour essayer de se protéger.

D'autre part, il est interdit de circuler dès que l'alerte est donnée. Alors comment sera-t-il possible de courir aux abris, surtout si ceux-ci sont loin?

Ensuite, il est des abris dont l'accès est impossible, parce que... des fils barbelés en ferment l'entrée, celle-ci se trouvant dans des champs cultivés.

Enfin, il est des abris qui servent de terrains de jeux pour les gosses du quartier. C'est dire que l'état de conservation de ces refuges est plus ou moins garanti.

Comme on le voit, il est bien des questions à mettre au point.

Nous savons que les services officiels, soucieux de la gravité de leur mission, ont fait et font encore tous leurs efforts. Mais la population, elle, est elle suffisamment sensibilisée aux prescriptions et a-t-elle le sens exact de ce qu'elle doit faire et de l'endroit où elle doit se rendre en cas d'alerte?

Il reste donc dans ces conditions à indiquer les dispositions de fortune que chacun pourrait prendre pour protéger son existence et celle des siens.

Nous en citerons quelques-unes.

M. J. Sn.

A la paroisse du Sacré-Cœur

Dimanche 4 sermon aux messes par le R. P. Callens, dominicain. A 10 h., la grand'messe sera chantée par le R. P. Roger Duquesne, nouveau prêtre des Missions africaines de Lyon, qui célébrera sa messe de première dans sa paroisse.

Le sermon sera prononcé par M. le chanoine Turco, supérieur de l'institution du Sacré-Cœur.

UN TOUR DE FORCE... — Deux individus qui se trouvaient au café Decroix, rue Ingres, ont trouvé le moyen de s'entrer, puis ils se sont disputés. Un agent voulut intervenir, mais il fut reçu avec des injures. L'un des deux individus réussit à s'enfuir, mais l'autre fut arrêté; c'est Raymond Maton, 19 ans, bâcleur, demeurant 50, rue du Pèle-d'Or, distribution de : deux paquets de pâtes, 250 gr de sucre, une plaque de chocolat, 500 gr. de haricots, 250 gr. de pain de guerre, 100 gr de savon, un savon à barbe, trois paires d'œufs, un paquet de noix, un paquet de café, une boîte de lait, un paquet de tabac et trois paquets de cigarettes. Le colis a une valeur de 70 fr.

LES TRANSPORTS ILLICITES. — Un habitant de Roncq, M. Georges Delahaye, 27 ans, demeurant rue de la Latte, 173, a été rencontré par la douane alors qu'il transportait 450 kilos de pommes de terre nouvelles sans être muni d'un bon de déblocage. Procès-verbal a été rédigé à sa charge par la police et la marchandise saisie.

BONDUES

UNE FILLETTE EST RENVERSEE PAR UNE AUTO. — Alors qu'elle traversait la rue, la petite Jacqueline Dufromont, 8 ans, demeurant 40, r. Rondd'Hespel, a été renversée mercredi par une auto. M. le docteur Godin qui l'a soignée, a constaté quelques contusions sans gravité.

LINSELLES

LES VOLS DANS LES CHAMPS. — Effectuant une tournée de surveillance au hameau de la Vieucourt, les gardiens de la paix Verhaestraete et Blondeau, ont arrêté Marie-Jeanne Testy, 30 ans, cour Debrune, rue Deverne, 191, à Roubaix, qui venait de voler une certaine quantité de pommes de terre dans un champ appartenant à M. Emile Dumortier-Leplat. Elle a été conduite au Parquet.

BOUSBECQUE

LICENCES. — Perception lundi 5, au débit de tabac Dalman, rue Saint-Joseph, de 10 à 11 h.

WERVICQ-SUD

Un nouveau vicaire

Pour remplacer M. l'abbé Lanneau, récemment nommé vicaire en la paroisse du Sacré-Cœur, à Roubaix, l'évêché vient de désigner un nouveau prêtre, M. l'abbé Deroo, originaire de Dunkerque.

M. l'abbé Deroo sera certainement bien accueilli à Wervicq, où il aura à seconder M. l'abbé Debergh, curé de la paroisse, en se consacrant aux œuvres si bien lancées par M. l'abbé Lanneau.

Nous présentons à M. l'abbé Deroo nos souhaits de bienvenue.

ROUBAIX

SAMEDI 3 JUILLET :

Aujourd'hui : saint Anatole ; demain : sainte Berthe. — Soleil : 3.54 ; 21.55. — Lune : P.Q. le 10. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel : 303.33. — Grand-Théâtre : à 20 h., « Topaze ».

La neuvaine du Sacré-Cœur se terminera dimanche

La neuvaine annuelle du Sacré-Cœur, dont les exercices ont été suivis par une foule de fidèles, se terminera dimanche 4 juillet. Voici les cérémonies prévues pour cette journée.

A 8 h., pèlerinage de la J.I.C., la J.O.C. et la L.O.C. ; tous les hommes et jeunes gens et les prisonniers libérés ; à 10 h., grand'messe solennelle ; à 15 h., vêpres ; à 17 h. 30, salut solennel avec sermon, suivi de l'amende honorable et de la procession réparatrice. Les confrères du Saint-Sacrement et les hommes et jeunes gens sont priés de suivre la procession. Toute journée, adoration du Très-Saint-Sacrement.

Deux cents kilos de viande saisis dans une courée

Jeudi, des inspecteurs de la Sûreté qui, depuis quelque temps, enquêtaient sur une affaire de marché noir de la viande, firent irruption chez Mme veuve Marie Grimonprez, rue Hovaere, domiciliée rue de Denain, cour Sainte-Sophie.

Le « tuyau » était bon car, dans cette maison, deux hommes étaient en train de découper des morceaux de viande d'un poids total de 205 kilos.

Il s'agissait de Jules Pontignie, 45 ans, rue de la Lunette, à Croix, et d'Henri Debuyser, 40 ans, cafetier, demeurant aussi rue de la Lunette, à Croix.

Interrogé, Pontignie, qui semble être « cheville ouvrière de l'affaire, se borna à dire que cette viande avait été achetée à un inconnu et qu'elle était destinée à divers bouchers. Quant à Mme Grimonprez, ajouta-t-il, son rôle se bornait à prêter sa maison pour le découpage.

L'enquête révéla, en outre que la viande avait été apportée là-en auto par M. Paul Soyez, garagiste, 168, r. du Luxembourg. Celui-ci nia énergiquement, mais, malheureusement pour lui, sa voiture portait encore des traces non équivoques. Devant l'évidence, il fut donc contraint d'avouer.

La viande a été saisie au profit du Centre d'abatage et les quatre personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtées et seront déférées au parquet.

SYNDICAT DES EPICIERS DETAILLANTS DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS. — Exceptionnellement pour Juillet, permanence lundi prochain 5 juillet, de 17 à 19 h., au siège, 10, Place de la Liberté. 24063d

TROIS JEUNES GENS EN GOGUETTE... se faisaient remarquer jeudi, vers 11 h. 15, à l'angle des rues Turgot et Meyerbeer. Il s'agissait de Richard Vandendorpe, 18 ans, garçon boulanger, rue de la Guinguette, cour Six, 2 ; Achille Vandendorpe, 19 ans, manœuvre, rue Meyerbeer, fort Desprez, 2, et Cyprien Lemerre, 19 ans, manœuvre, 33, rue Voltaire.

La police intervint et les invita au calme. Mais les deux Vandendorpe répondirent à cette invite... par des grossièretés. Finalement, il fallut employer la force pour les emmener au violon.

Vendredi matin, ils ont été remis en liberté, mais ils auront à répondre des délits d'ivresse, outrage et rébellion. Quant à Lemerre, il s'en tirera avec un simple procès-verbal pour ivresse.

— CETTE SEMAINE —
FRANSINED
le frère de FERNANDEL
au CAFÉ DU BAZAR

CROIX

L'inauguration d'un poste de compression de gaz de ville

Un poste de compression de gaz de ville, destiné aux véhicules, vient d'être créé à Croix par la Compagnie du gaz et de l'électricité de la banlieue de Roubaix.

L'accès de ce poste, qui a été installé sur les terrains de l'usine de Croix, a été facilité par des travaux de voirie, rue du Gaz et à travers l'usine vers le canal, pour rejoindre la rue de Lille par le chemin de halage en un sens unique.

L'inauguration du nouveau poste, qui fonctionne dès à présent, a eu lieu hier en présence de MM. Van Thournout, directeur de la compagnie ; Lepers, ingénieur électricien ; de Beaucourt ingénieur chimiste ; Harbonnier et Cardon, chefs de services de la même compagnie ; Priau, vice-président de la commission municipale, et Carpentier, secrétaire général de la mairie de Croix ; Destailleur, maire de Wasquehal, et Dequennes, maire de Flers-les-Lille ; Crépelle ingénieur-constructeur de Lille ; Brugneman, entrepreneur à Croix, etc...

M. Van Thournout explique aux visiteurs le fonctionnement des différents appareils qui compriment le gaz dans les tubes de distribution sous la pression de 350 kilos. Ces tubes, à leur tour, enverront le gaz dans les bouteilles des véhicules sous 200 kilos de pression.

M. Priau félicite ensuite la Compagnie du gaz et de l'électricité de la banlieue de Roubaix et en particulier son directeur, M. Van Thournout, d'avoir su mener à bien cette entreprise malgré les difficultés de toutes sortes.

* * *

Les travaux de route, terrassement, pavage et dallage avaient été confiés à l'entreprise Victor Desbarbieux, 196, boulevard de Mulhouse, à Roubaix, qui apporta à leur exécution les soins qui ont assuré sa réputation.

Quant aux importants travaux de maçonnerie, ils ont été exécutés par M. Fernand Bruggeman fils, entrepreneur de la Compagnie Desclée, 40, rue de Constantine, à Tourcoing.

Cette entreprise avait déjà construit à l'Usine à gaz de Croix la couronne en béton armé supportant le gasomètre de 30.000 m3.

Ce sont enfin les Etablissements Crépelle et Cie, constructeurs à Lille, porte de Valenciennes, qui ont procédé à l'installation du poste de distribution de gaz carburant. La direction de la Compagnie régionale du Gaz de Roubaix et de sa banlieue n'a pas hésité à confier l'étude technique et l'exécution de son installation de Croix à ces établissements spécialistes de la question.

Dès juillet 1940, en effet, les services de ces établissements ont étudié en détail tout le problème de la compression du gaz carburant. Les Etablissements Crépelle et Cie purent alors mettre au point les compresseurs spéciaux nécessaires ainsi que l'ensemble de l'appareillage utilisé dans les postes pour la répartition du circuit gazeux, les dispositifs de sécurité, la distribution du gaz aux véhicules par des bornes appropriées.

L'exécution de très nombreux postes fut confiée à ces établissements : Lille, Roubaix, Tourcoing, Croix, Douai, Marcq-en-Barœul, Armentières, Estaires, Bourbourg, etc. Tous ces postes, dont certains fonctionnent depuis 1941, rendent actuellement les plus grands services et l'on peut dire que les Etablissements Crépelle et Cie ont ainsi contribué pour une grande part au maintien des transports si nécessaire à l'économie régionale.

COMMISSARIAT DE POLICE. — Un emploi de sténo-dactylo est actuellement vacant au commissariat de police. Les candidates (hommes ou femmes) âgés de 20 à 40 ans peuvent se présenter au commissariat chaque jour, sauf le dimanche, entre 10 et 12 h.

WATTRELOS

AU PROFIT DES ŒUVRES DE GUERRE, DES PETITS ENFANTS DU DISPENSAIRE ET DU VESTIAIRE DES PAUVRES. — C'est dimanche dernier qu'a débuté la série de jeux et festivités organisés par les commerçants de la Place et du Centre, en souvenir de leur fête annuelle et au profit des œuvres de guerre.

Samedi 3 et dimanche 4, jeu de boules à la platine pour 2.000 fr. de prix, sur trois bouloires : chez Albert Duhamel, café des Amis, 5, Grand'Place ; chez Houttemane-Deprœtère, 4, Grand'Place, et chez François Desmullier, 22, rue Jean-Jaurès. Neuf mises pour 12 fr. (trois dans chaque bouloire).

Grand jeu de fléchettes par pelotons de dix hommes, chez Florent Beuscart, 35, rue de la Poste, les samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juillet. Grand concours de piquet, trois tours pour 35 fr., chez François Vanmeenen, prisonnier, 20, rue Saint-Joseph, les samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juillet.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Mutuelle-Retraite). — Dimanche 4, de 9 h. 30 à 12 h. 30, recette du 3e trimestre 1943 et paiement aux pensionnés de la Caisse autonome, des coupons échus. Renseignements et établissement de tous dossiers concernant les anciens combattants.

MUTUELLE DE SOLIDARITE. — Dimanche 4, au siège, 64, rue du Dr-V.-Leplat, perception des cotisations, mutuelle franc au décès et paiement des pensions échues au 1er du mois.

AMICALE DE FILLES DU LABOUREUR. — Dimanche 4, à 10 h. 30, à l'école, réunion mensuelle de l'Amicale.

POUR LE DISPENSAIRE. — A la suite d'un jeu de piquet qu'ils ont organisé dans leurs établissements respectifs, Mme Impens et MM. Devlaminck et Gydé ont remis une somme de 250 fr. au dispensaire.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Bernard Rak, r. de l'Alma, 344, né r l'Alma 189. — Décès. — Albert Drecourt, 40 ans, 23, r. Tentelin, à Wasquehal. — Marie Boulet, 77 ans, veuve Brulot, 104, r. Valmy. — Léonie Georgs, 66 ans, épouse Tharin, 11, r de l'Alma.

POMPES FUNEBRES GENERALES, 40 rue Sébastopol, Roubaix (Tél. 334-21) Organisation complète de Convois.

WASQUEHAL. — Décès. — Joséphine Maure, épouse Secq, 43 ans, rue Sadi-Carnot.

LEERS. — Naissance. — Robert Delebecque, r. de Lys, 154.

HALLUIN. — Décès. — Juliette Vermeulen, 45 ans, chemin de Tournai, 48.

RONCQ. — Publications de mariages. — André Verkyndt, tisserand à Wervicq, et Juliette Duterte, soigneuse. — Adrien Vandecheerem, s. p. et Madeleine Capon, soigneuse.

Décès. — Claire Vanholsbeke, 40 ans, place de la Gare, 7.

Tirages financiers

CREDIT NATIONAL 5 0/0 1920

Le n° 3.179.363 gagne 1 million. — Le n° 4.010.645 gagne 500.000 fr. — Les 2 n°s suivants gagnent chacun 200.000 fr.: 4.146.161, 7.014.673 — Les 3 n°s suivants gagnent chacun 100.000 fr.: 3.072.521, 5.654.422, 4.217.003 — Les 6 n°s suivants gagnent chacun 50.000 fr.: 2.184.271, 6.046.322, 3.832.309, 6.952.027, 3.204.300, 3.124.016.

CREDIT NATIONAL 5 1/2 0/0 FEVRIER 43

Le n° 1.232.278 gagne 1 million. — Le n° 1.196.208 gagne 500.000 fr. — Les 2 n°s suivants gagnent chacun 100.000 fr.: 506.484, 506.400. 506.576. — Les 6 n°s suivants gagnent chacun 50.000 francs: 1.301.178, 1.301.961, 1.301.546 1.301.642 1.301.952, 1.301.301 — Les 12 n°s suivants gagnent chacun 25.000 francs: 139.005, 139.661, 139.423, 139.397, 139.906, 139.403, 139.893, 139.007, 139.532, 139.557, 139.521, 139.970. — Les 6 n°s suivants gagnent chacun 10.000 francs: 900.061, 900.040, 1.301.067, 1.301.099, 139.008 139.090. — Les 8 n°s suivants gagnent chacun 5.000 francs : 1.332.041, 1.332.051, 1.332.034, 1.332.031, 1.186.060, 1.186.079 1.186.035, 1.186.053

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le stage régional pour la formation d'élèves-moniteurs

Ce stage organisé par le Comité régional des Flandres, aura lieu du samedi 3 au samedi 10 juillet, au stade Amédée-Prouvost, sous la direction de M. Georges Beaucourt, moniteur national.

Trente-quatre candidats suivront ce stage. Il commencera le samedi 3 juillet à 7 h. 45 et aura lieu tous les jours, de 8 h. à 11 h 30 et de 14 h. à 17 h., la journée du samedi 10 juillet étant réservée à l'examen.

TENNIS

Belle tenue des Nordistes aux championnats de France

Les sélectionnés du Comité des Flandres pour le championnat de France (zone Nord) ont remporté au stade Roland Garros quelques jolis succès.

Le champion de Flandre Jean Wattel, se qualifia aisément pour le tableau final; mais, en huitième de finale, Jacques Sanglier, au mieux de sa forme, l'élimina par 6/4, 6/2 non sans difficultés d'ailleurs, car Wattel lui opposa une très belle résistance.

Non moins remarquable est la performance de Ph. Motte, qui dans les rencontres préparatoires, disposa d'hommes de valeur et, notamment, du Parisien Delmas (-2/6) par 6/3, 2/6, 10/8. Mais en 1/8 de finale, fatigué, l'autre finaliste du championnat de Flandre ne fut pas lui-même et s'inclina devant R. Dessait (classé 6me joueur de France) par 6/1, 6/2.

En double messieurs, les champions du Nord Nys-Piat furent éliminés au second tour, une défaillance de Nys, souffrant, les mettant en état d'infériorité.

Et, dans le simple dames, Mlle Inglebert fit moins bien que d'ordinaire, elle reste favorite du double dames, qu'elle disputera avec Mlle Pannetier.

Signalons encore dans les séries inférieures les excellentes productions des Defrance, Lafont, Squipart et de Mlle Leroy, de Valenciennes, tous joueurs d'avenir.

BOXE

LES NORDISTES A PARIS

Si le 18 juin dernier, on comptait plus sur la victoire de Tison que sur celle de Pamechon, les pronostics étaient renversés mercredi. Mais cette nouvelle rencontre fut loin de ressembler à la première, car le Nordiste y subit sa première défaite de professionnel.

Tison fit une belle démonstration de cette boxe bizarre, contraire parfois aux principes qui lui valut son surnom de « Peu-fait ». Tournant sans arrêt autour d'André Pamecon qui, trop raide, indécis, semblait rivé au sol, il s'assura nettement l'avantage, le Nordiste n'attaquant qu'au 5me round. Mais, malgré ses efforts énergiques, malgré surtout un dixième round au cours duquel il fit le forcing, le Maubeugeois dut laisser la victoire à Tison.

Au cours de la même réunion, Fouilloux s'est adjugé la Ceinture de « L'Auto » des poids coqs en battant le Nordiste Strohmenger par arrêt de l'arbitre au sixième round.

JEU DE FLECHETTES

ROUBAIX. — Chez Jean, rue Archimède, samedi 3, rendage entre Grand Charlot et Petit Jean. — Dimanche 4, rendage entre Zisi et Emile Lapauw.

— Chez Descuter, 36, Boul. de Metz, dim. 4 juillet, 31-41, Paul contre Léonard. Au pas à 4 h. 30. 19947d

— Dim. 4, chez Deroubaix, quai de Calais, 31-61 entre Grand Marcel et Petit Jules, à 18 heures. 19945d

— Chez Jules, 93, r. Blanchemaille, sam., 18 h., Michel-Amédée 31-61. d

— Samedi 3, chez Burquin, 119, rue du Pile, partie de 31-41 entre Emile et Gérard. Au pas à 18 h. 30. 19990d

— Samedi 3, à 6 h., partie entre Abel et Julien Roger, 31-41, chez Fernand, 16, rue Brésin. 19984d

— Au Chien Noir, 35, rue de Condé, sam. 3, à 17 h., en 31-61, entre le Grand Marcel et Arthur le Frisé. d

— Dim 4, à la Pine Plume, 21, r. Ed.-Vaillant, Charlot le Peintre c. Louis de la Pine Plume, 31-101. Au pas 16 h. 30.

— Dim. 4, partie entre Petit Georges et Henri, 21 de 41. Au pas à 4 h., chez Vollekindt, 40, quai de Calais. 19991d

TOURCOING. — Grande partie entre le Grand Simon de Croix et Robert du Pont-de-Neuville, 31 de 41. Au pas à 10 h., le dimanche 4, chez Achille Petit, 563, rue de Gand. 95585d

WATTRELOS. — Dimanche 4 juillet, chez Marcel Holvoet, 73, rue du Vieux-Bureau, 21-61 entre Joseph Malfaison et Charles Celina. Au pas à 4 h.

— Samedi 3, à 18 h. 30, chez Flipot, 196, rue des Ballons, Brossé-Tutor et 31-61. 19984d

— Chez Depelchin, 53, r. des Champs, dimanche 4, partie entre Henri Vandenbussche et Gros Pouce. Au pas à 5 h. d

LYS-LEZ-LANNOY. — Chez Bulteau, 17, r. Franklin, lundi, à 18 h., Cl. Henri et G. Georges, 21-41. A 19 h., grande partie féminine, la Grande Maine et Jane de Lys, 21-41. 19989d

LEERS. — Dimanche 4, à 4 h., partie 31-101 entre Delrue et L'Paveu c. Delgutte, rue J.-Leroy, 42. 19987d

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Samedi 3, à la Pine Plume, 21, rue Ed.-Vaillant, Louis et Maurice, d'Hem, Alexandre et Henri, 11-21. Au jeu à 18 h. 30

— Dimanche, chez Anrys (3-Ponts), partie Pureur-La Vie Chère c. Lemaire et Corne, à 4 h 30 19990d

JEU DE BOULES

ROUBAIX. — Dimanche 4, chez Masquelier, 149, rue de l'Ommelet, à 15 h., partie entre Florent et Polydor du Bracd'Acier. 19986d

— Chez Charron, samedi 3, à Pasque Carin-Charron. 19988d

PLUS QUE 5 JOURS POUR ACHETER VOTRE BILLET
LOTERIE NATIONALE

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 2 juillet 1943. — N° 9

LE ROMAN DE MICHELINE

PAR E.-PIERRE LUGUET

Jeanne ne répondit plus rien. Mme Delarue, qui ne perdait jamais de vue le côté positif des choses, profita des bonnes dispositions du comte pour lui tirer un contrat enrobant, que le vieil amoureux signa d'ailleurs les yeux fermés.

Deux mois après, alors que décoraient sur Paris une fin d'automne adorable, que le monde rentrait des châteaux, des campagnes, des bains de mer et des villégiatures, et que la grande ville reprenait son animation fastueuse, le mariage du comte Barkine et de Jeanne se célébrait à Saint-Roch. Ce fut une brillante cérémonie, à l'éclat de laquelle rien ne fut épargné, ni publicité savante, ni concours de tout ce qui pouvait contribuer à lui donner un éclat mondain, ni profusion de luxe et de richesses.

Barkine était radieux : jusqu'à un certain point il était jeune : il se dépense dans cette journée avec l'ardeur oubliée de ses vingt ans ; il redevient aimable, empressé, souriant, spirituel. Ceux qui avaient vu grandir en lui, ces derniers temps, l'atonie et l'inertie, ne pouvaient dissimuler leur surprise de cette métamorphose, et le vieil homme, en triomphait bruyamment, prêt à croire, en effet, qu'un miracle s'était accompli en sa faveur, que le ciel lui rendait la vigueur la gaîté la verve et la foi perdues.

Même Delarue triomphait, mais moins ouvertement. L'important, pour elle, n'était pas dans les marques extérieures d'un luxe un peu criard, pour lequel elle ne s'était jamais senti qu'un médiocre goût ; l'important n'était pas dans l'affluence mondaine et superbement élégante qui se pressait au mariage de sa fille. L'important c'était la réussite complète des plans minutieusement élaborés ; c'était le placement fructueux de la beauté de Jeanne, qui donnait lieu depuis longtemps à des calculs profonds et à des combinaisons savantes; l'important c'était le cahier de papier timbré dûment enfermé dans un tiroir secret, à la maison, et où Barkine s'était bénévolement dépouillé d'une seule signature, prévoyant le cas où il mourrait, et même les cas où il ne mourrait pas.

Le document était complet, en effet, et, examiné de main de maître. Tout ce qui peut advenir d'un mariage aussi mal assorti et sans amour avait fait l'objet de paragraphes spéciaux, aussi nets que possible; il comportait des donations importantes et examinait toutes les possibilités, celle incluse de la séparation ou du divorce, et Barkine n'avait plus qu'une chose à faire après l'avoir signé : se tenir bien tranquille dans les entraves qu'il venait de se donner lui-même, sous peine de la ruine définitive et absolue.

Ah ! Mme Delarue était une maîtresse femme, possédant au plus haut degré les « vertus » qui mènent à la fortune, en notre époque pratique : l'aboulu dédain de toute sentimentalité, le don du calcul, la facilité pour l'intrigue et la persévérance vers le but cherché.

Barkine l'apprendrait à ses dépens, quelque jour, et verrait bien ce qu'il coûte de donner des signatures aux instants où le cœur enlève à l'esprit son libre arbitre.

Pour Jeanne, elle mit tous ses efforts pendant cette journée cruelle à dissimuler sa douleur, sa désillusion, l'indifférence hostile avec laquelle elle ne pouvait s'empêcher d'envisager tous ces préparatifs faits pour elle, et au milieu desquels elle se trouvait si parfaitement étrangère. Elle avait dit oui; elle avait accepté le contrat contre lequel son âme se révoltait en secret, elle avait ratifié les engagements pris en son nom par sa mère cupide. Il lui semblait maintenant, strictement honnête de tenir ses engagements sans répugnance apparente, de jouer pour le monde non la comédie du bonheur, ce qui était au-dessus de ses forces, mais du moins celle de la convenance acceptée, du devoir accueilli, de la soumission donnée sans regrets trop visibles.

Jeanne, bien qu'elle se prêtât en ce moment, au commerce odieux qu'on faisait d'elle, était une nature foncièrement honnête et droite; elle tenait sa parole quand elle l'avait donnée, et y mettait son honneur, quelque dur que ce fût. Elle avait agréé la recherche du comte, ce croyant abandonnée de Michel, et sa résolution ferme était de donner à son mari tout ce qu'il pouvait attendre d'elle, tant au point de vue des relations avec le monde qu'à celui de la vie intérieure. Elle devenait comtesse et millionnaire sans avoir recherché d'être l'une ou l'autre; elle serait millionnaire et comtesse consciencieusement. A défaut de l'amour qu'elle ne se sentait pas le pouvoir de ressentir pour son mari, trop vieux, trop usé, trop laid, et qui lui paraissait ridicule, elle saurait du moins lui offrir des apparences de l'amitié, de la dignité, du prestige qu'exigeait son nouveau rang. Elle lui ferait honneur par sa beauté et par son élégance; elle s'imposerait le calme apparent et l'indépendance d'esprit des mondaines, aux moments même où son âme serait le plus atrocement déchirée. Elle ferait enfin tout ce qui était en son pouvoir pour que l'homme à qui on la liait ne pût jamais réclamer sur l'exécution d'un contrat dont personne ne semblait remarquer l'humanité.

(A suivre).

Le gérant : Emmanuel Prouvost.
Imp. du Journal de Roubaix, 71, Gde-Rue.

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — M. Paul THARIN, son époux ; Mlle Denise DELCROIX-GEORGE, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paul THARIN, née Léonie GEORGE

pieusement décédée à Roubaix, le 1er juillet 1943. Ils vous prient d'assister à la Messe du Convoi qui sera célébrée le samedi 3, à 9 h. ; aux Vêpres qui seront chantées le même jour, à 18 h., et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 5 courant, à 10 h., en l'église Notre-Dame, où l'on se réunira à 9 h. 45. Cet avis tient lieu de faire-part.
P. F. G., rue Sébastopol, T. 334-21

RONCQ. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Hector VANDERHEEREN, née Marthe VANOLSBEKE

pieusement décédée à Roncq, le 30 juin 1943, dans sa 50me année. Vous êtes priés d'assister à ses Funérailles qui seront célébrées le samedi 3 juillet, à 10 h., en l'église Saint-Piat, à Roncq, sa paroisse, d'où son corps sera transporté au cimetière pour y être inhumé dans le caveau de famille. Assemblée à la maison mortuaire, place de la Gare, à 9 h. 45.

De la part de : M. Hector VANDERHEEREN, son époux ; M. Camille VAN